

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 52

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 37, substituer au mot :

« conforme »

le mot :

« conformes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.